

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
MRC DE LA MATANIE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le lundi 7 octobre 2019 à 19h30, à la salle du conseil municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme.

**SONT PRÉSENTS**

M. le maire	Jean-Roland Lebrun
MM. les conseillers	Clément Gauthier Julien Ouellet Jeannot Marquis
Mme les conseillères	Johanne Thibault Josée Marquis

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Jacinthe Murray

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire Jean Roland Lebrun ouvre la séance 19 h 33 et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

**RÉSOLUTION #2019-169**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE**, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère, Johanne Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Approbation du procès-verbal du 03 septembre 2019;
- 4) Approbation du procès-verbal d'ajournement du 11 septembre 2019;
- 5) Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 septembre 2019;
- 6) Présentation des comptes;
- 7) Transfert Budgétaire des revenus éoliennes au département mécanique;
- 8) Achat 60 tonnes de sable hivernal;
- 9) Élection partielle au poste conseiller # 3;
- 10) Salle du centre communautaire non-disponible le 08 décembre;
- 11) Réparation de la pompe à essence du Souffleur Équipement St-Raymond;
- 12) Estimation pour vérification de la réparation du souffleur par la compagnie Nortrax;
- 13) Demande de don pour la fête des enfants;
- 14) Résolution concernant appel offre conjoint pour la collecte et transport et le traitement des matières résiduelles du secteur résidentiel;
- 15) Résolution pour mandater monsieur Marc Lussier ingénieur de la FQM pour signer et déposer les demandes de certification et d'autorisation article 22 et 32;
- 16) Résolution pour mandater monsieur Marc Lussier ingénieur FQM à signer & déposer les demandes d'autorisation requises au MELCC;
- 17) Demande de Madame Jocelyne Pelletier pour la vidange de sa fosse septique au 2 ans;
- 18) Demande de Monsieur Gaétan Ouellet pour la vidange de sa fosse septique au 2 ans;

- 19) Dossier de matricule 1809-02-7148 permis de rénovation;
- 20) Dossier du matricule 1809-02-0061 prolongation permis rénovation;
- 21) Engagement Richard Lapointe saison hivernal 2019-2020;
- 22) Période de questions;
- 23) Fermeture de la séance.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-170**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2019**

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Jacinthe Murray dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par monsieur le conseiller, Jeannot Marquis et résolu :

**D'**approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 septembre 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-171**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL D'AJOURNEMENT DU 11 SEPTEMBRE 2019**

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Jacinthe Murray dépose le procès-verbal de la séance d'ajournement du 11 septembre 2019 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par monsieur le conseiller, Julien Ouellet, et résolu :

**D'**approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du 11 septembre 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-172**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉNION EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2019**

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Jacinthe Murray dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2019 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par monsieur le conseiller, Clément Gauthier et résolu :

**D'**approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-173**

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Jeannot Marquis et résolu :

**QUE** la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de vingt mille soixante-neuf et soixante et dix-sept cent (20 069.77\$) et les salaires payés au montant de cinq mille neuf cent treize et quatre-vingt-quatorze cents. (5913.94\$).

**QUE** ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de vingt-six mille soixante-dix-huit et cinquante-cinq cents (25,983.71\$).

QUE ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-174**

**TRANSFERT BUDGÉTAIRE DES REVENUS ÉOLIENS 14 348\$ DANS LE DÉPARTEMENT ENTRETIEN MÉCANIQUE**

Il est proposé par madame la conseillère, Johanne Thibault de transférer 14 348.00\$ fonds revenus éoliens dans le département entretien mécanique.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-175**

**ACHAT GRAVIER HIVERNAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Jeannot Marquis et résolu :

D'autoriser l'achat de 60 tonnes de gravier hivernal à 8.00\$ la tonne des Entreprises Régis et Jasmin Imbeault

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-176**

**ÉLECTION PARTIEL AU POSTE DE CONSEILLER – SIÈGE NO 3- MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME**

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Jacinthe Murray, en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums, informe qu'une élection partielle municipale doit être tenue puisqu'il y a vacance au poste de conseiller au siège no 3 depuis le 3septembre. La lettre de démission de M. Marcel Gauthier, à titre de conseiller, a été déposée devant le conseil municipal à la séance du 3 septembre 2019. En sa qualité de présidente d'élection et en conformité avec l'article 339, alinéas 1 et 3, de la Loi sur les élections et les référendums, Mme Jacinthe Murray informe que le jour fixé pour la tenue du scrutin est le dimanche 8 décembre 2019. **ÉLECTION PARTIELLE AU POSTE DE CONSEILLER AU SIÈGE # 3**

**RÉSOLUTION #2019-177**

**RÉPARATION DE LA POMPE À ESSENCE DU SOUFFLEUR CHEZ LES ÉQUIPEMENTS ST-RAYMOND**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Jeannot Marquis et résolu :

Que la municipalité de St-Adelme envoie faire réparer la pompe à essence du souffleur chez les Équipements St-Raymond. Les coûts de réparation s'élèvent à environ deux mille dollars plus taxes. Les Équipements St-Raymond peuvent changer seulement les pièces défectueuses.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-178**

**ESTIMATION POUR LA VÉRIFICATION DE LA POMPE À ESSENCE DU SOUFFLEUR PAR LA COMPAGNIE NORTRAX**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Julien Ouellet et résolu :

Que le conseil municipal entérine la décision de Monsieur Jean-Roland Lebrun pour la vérification de la pompe à essence du souffleur par la compagnie Nortrax. Les coûts pour l'estimation s'élèvent à 375\$ plus taxes plus frais de déplacement. Après vérification monsieur Daniel Woodden proposait de faire remplacer le moteur en raison de l'âge de notre équipement, parce que les pièces n'étaient plus disponibles.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-179**

**DEMANDE DE DON POUR LA FÊTE DES ENFANTS**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 40 ans, une équipe de bénévoles de Saint-Adelme préparent une fête de Noël pour les enfants du village;

**CONSIDÉRANT QUE** cette année, elle aura lieu le 15 décembre prochain;

**CONSIDÉRANT QUE** cette activité nous tient à cœur et pour que celle-ci soit un succès, nous avons besoin de vous;

**CONSIDÉRANT QUE** nous remettons un présent par enfant de 0 à 11 ans qui proviennent du village et celui de Saint-Jean-de-Cherbourg;

**CONSIDÉRANT QUE** pour faire l'achat des cadeaux pour remplir la poche du Père-Noël, il nous faut beaucoup d'argent;

**CONSIDÉRANT QUE** nous offrons à nos jeunes bénévoles (lutins, fées des neiges etc.) des cartes-cadeaux pour leur aide;

**CONSIDÉRANT QUE** la principale source de financement est la cueillette de bouteilles que nous faisons à chaque année, mais cela ne suffit pas;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame la conseillère, Johanne Thibault de faire un don de 200\$ pour l'événement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION # 2019-180**

**APPEL D'OFFRES CONJOINTS POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL**

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts de collecte, transport et de traitement des matières résiduelles domestiques augmentent continuellement;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de chercher des moyens pour limiter la hausse des coûts de collecte, transport et de traitement des matières résiduelles du secteur résidentiel;

**CONSIDÉRANT QUE** dans plusieurs régions du Québec le lancement d'appel d'offres conjoint pour l'obtention des services de collecte, transport et de traitement des matières résiduelles ont permis à plusieurs MRC /Municipalités de réduire leurs coûts;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs gestionnaires municipaux du territoire croient qu'il est pertinent d'initier la démarche du regroupement des contrats de collecte, transport et de traitement des matières résiduelles d'origine résidentielle;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller, Clément Gauthier et résolu :

**DE** mandater madame, la directrice et secrétaire-trésorière adjointe Jacinthe Murray, en vue de manifester l'intérêt de la Municipalité à participer à la démarche du lancement d'appels d'offres conjoints pour l'obtention des services de collecte, transport et de traitement des matières résiduelles du secteur résidentiel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION # 2019-181**

**POUR MANDATER MONSIEUR MARC LUSSIER INGÉNIEUR FQM POUR SIGNER ET DÉPOSER LES DEMANDES DE CERTIFICATION ET D'AUTORISATION SELON L'ARTICLE 22 ET 32**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Jeannot Marquis et résolu :

**QUE** la municipalité de St-Adelme mandate monsieur Marc Lussier, ingénieur de la FQM pour signer et déposer toutes les demandes de certification et d'autorisation selon l'article 22 et 32.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION # 2019-182**

**POUR MANDATER MONSIEUR MARC LUSSIER INGÉNIEUR DE LA FQM POUR SIGNER ET DÉPOSER LES DEMANDES DE CERTIFICATION ET D'AUTORISATION REQUISE AU MELCC**

Il est proposé par madame la conseillère, Johanne Thibault et résolu :

**DE** mandater M. Marc Lussier, ingénieur de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à signer et déposer pour et au nom de la municipalité de Saint-Adelme, les demandes d'autorisation requises au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour le remplacement d'une section de conduite d'eaux usées en milieux humides et hydriques.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-183**

**DEMANDE DE MADAME JOCELYNE ST-PIERRE POUR LE VIDANGE DE SA FOSSE SEPTIQUE AU 2 ANS**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Jeannot Marquis et résolu :

**QUE** la municipalité de St-Adelme accepte la demande de madame Jocelyne St-Pierre pour qu'elle soit inscrite sur le service de vidange de fosse septique pour qu'elle puisse faire vidanger sa fosse à tous les deux ans.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-184**

**DEMANDE DE MONSIEUR GAÉTAN OUELLET POUR LE VIDANGE DE SA FOSSE SEPTIQUE AU 2 ANS**

Il est proposé par monsieur, le conseiller Julien Ouellet et résolu :

**QUE** la municipalité de St-Adelme accepte la demande de monsieur Gaétan Ouellet pour qu'il soit inscrite sur le service de vidange de fosse septique pour qu'il puisse faire vidanger sa fosse à tous les deux ans.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-185**

**DOSSIER MATRICULE 1809-02-7148**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Thibault et résolu :

**QUE** la municipalité de St-Adelme refuse de prolonger le permis de rénovation de la résidence du propriétaire matricule #1809-02-7148 pour la raison suivante :

**QUE** depuis plusieurs années des demandes de permis sont acheminés à la municipalité et aucune amélioration d'envergure n'a été entreprise pour réparer son immeuble à logements.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-186**  
**DOSSIER MATRICULE 1809-02-0061**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Jeannot Marquis et résolu :

**QUE** la municipalité de St-Adelme accepte que le propriétaire du matricule #1809-02-0061 obtienne une prolongation de son permis parce depuis qu'il a commencé à rénover son immeuble beaucoup de travaux ont été réalisés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**RÉSOLUTION #2019-187**  
**ENGAGEMENT DE MONSIEUR RICHARD LAPOINTE POUR LA SAISON 2019-2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Clément Gauthier et résolu :

**D'embaucher Monsieur Richard Lapointe soit le deuxième chauffeur 816.00\$ brut par semaine début du travail le 15 décembre 2019 et celui-ci termine le 2 avril 2020 pour une période de 16 semaines.**

Madame la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Jacinthe Murray et monsieur le maire Jean-Roland Lebrun, sont autorisés à signer le contrat avec Monsieur Richard Lapointe pour que cette résolution puisse prendre effet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

**RÉSOLUTION #2019-188**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Thibault, et résolu :

**DE** lever la séance ordinaire du 07 octobre 2019, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19h 58.

*Je, Jean-Roland Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

*Jean-Roland Lebrun, maire*

---

*Jacinthe Murray  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière adjointe*